

**BILAN DE LA CAMPAGNE 2021 EN HAUTS-DE-FRANCE**

# Les aléas météorologiques s'ajoutent aux effets de la pandémie de la Covid 19

Les conditions météorologiques de l'année 2021 sont particulièrement tranchées par rapport à l'année précédente. Une vague de froid atypique déferle sur la France au début du printemps, qui affecte particulièrement le développement des arbres fruitiers et de la betterave industrielle. Dans le cas de cette dernière, les pertes nécessitent localement des re-semis. L'été quant à lui est copieusement et longuement arrosé. Une adaptation des calendriers des récoltes est nécessaire et de nombreuses productions végétales accusent un retard atteignant jusqu'à 2 semaines, sans toutefois que les volumes ni la qualité des productions soient globalement dégradés, à l'exception de quelques cultures telles que le lin. Les cultures fourragères bénéficient de ces conditions météorologiques et un report de maïs fourrager est constaté vers les débouchés en grain. La crise sanitaire et les aléas météorologiques sur de nombreuses régions du Globe créent de la tension sur les marchés.

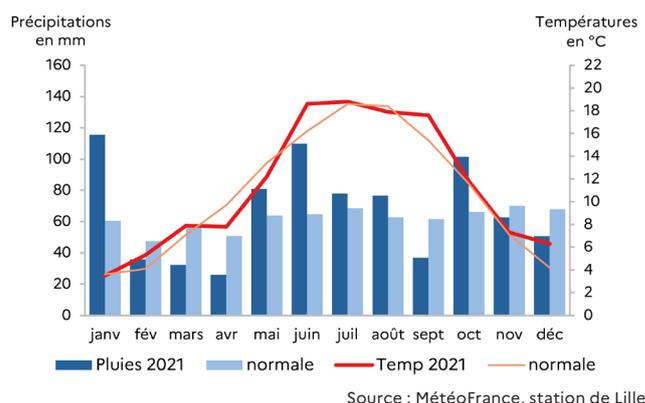
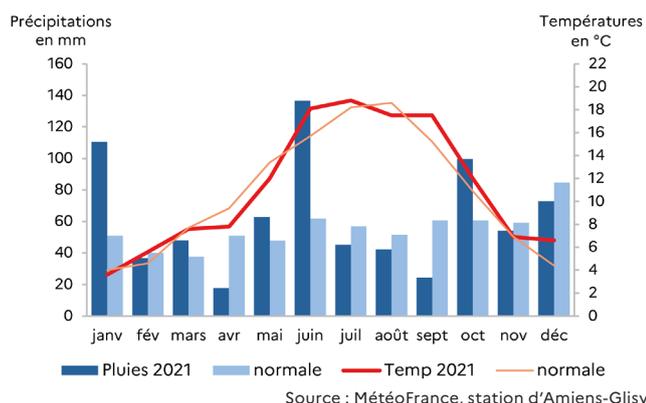
## Des conditions météorologiques atypiques

Le mois de janvier voit tomber sur l'ensemble de la région un cumul de précipitations supérieur au double des quantités habituelles (période d'observation 1981-2010). La fin de l'hiver se poursuit dans des conditions plus normales. Avril

est marqué par une vague de froid sec. Si les valeurs moyennes sur le mois sont inférieures de deux degrés aux valeurs normales, ce sont les minimas qui se révèlent atypiques. Pendant des périodes nocturnes de 12 heures, les températures stagnent au-dessous de -5°C. La suite du printemps et toute la saison estivale sont caractérisées par une douceur

généralisée et beaucoup d'humidité dans la partie septentrionale de la région. Si septembre peut être qualifié de mois sec, en octobre, les précipitations reprennent de plus belle. Des conditions normales reviennent durant le dernier tiers de l'automne.

Figures 1 et 2 - MétéoFrance



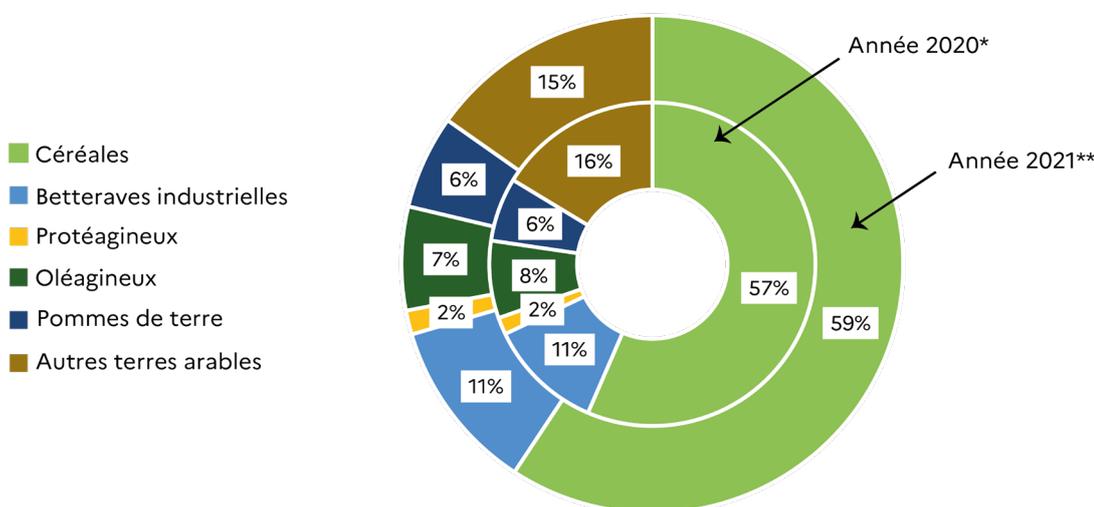
## La part de surface agricole utilisée (SAU) en céréales augmente

Les surfaces de céréales sont en hausse, après une année de baisse. Elles occupent 49 220 ha de plus qu'en 2020 en région Hauts-de-France, soit un gain de 4,76 %. Cette variation croise celle des protéagineux, qui sont dans une dynamique opposée (-2 590 ha, soient -8,32 %). La diminution des surfaces en oléagineux est également

très marquée, avec -18 707 ha, soient -13,21 %. A l'appel de leurs filières respectives, motivé par la saturation des marchés, la pomme de terre et le lin textile ont stoppé l'évolution croissante de leur implantation observée pendant plusieurs années successives. Pour les pommes de terre, il s'agit d'un repli de -4 460 ha, soit -4,4 %. La surface en betterave industrielle poursuit sa tendance en diminution de -5 060 ha, soit -2,42 %. Les fourrages annuels sont en progression de l'ordre de 1 500 ha.

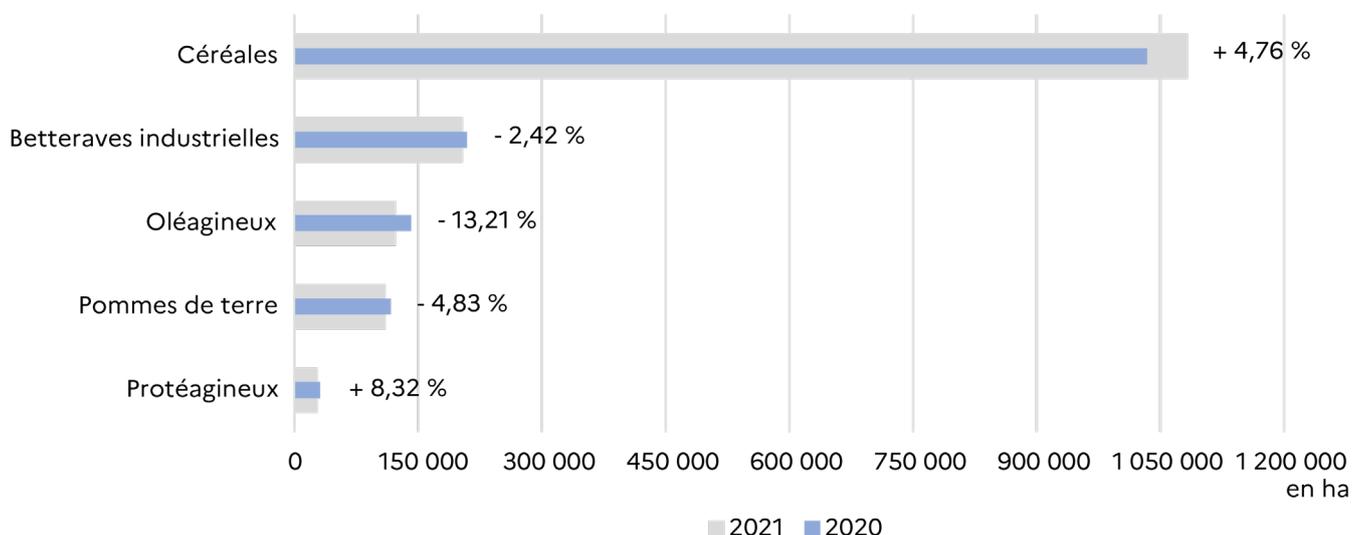
Si elles ont contraint à retarder le calendrier des récoltes, les conditions météorologiques de l'année ont conduit à une pousse de l'herbe et des cultures fourragères qui permettent d'envisager la transition hivernale de manière suffisante. Une partie de la sole de maïs initialement destinée à l'ensilage a donc été réorientée vers les débouchés du grain – voir Figures 3 et 4.

Figure 3 : Répartition des terres arables



Sources : \*année 2020 : Agreste SAA, \*\*année 2021 : estimation DRAAF (source PAC constatée)

Figure 4 : Évolution des principales grandes cultures



Sources : Agreste – SAA 2020 et estimations DRAAF 2021 (source PAC constatée)

## Synthèse conjoncturelle des principales productions en région Hauts-de-France



**Les céréales à paille** : des prix élevés sur les marchés, une production dans la moyenne, tant en quantité qu'en qualité.



**Le colza** : une récolte décevante, des cours au plus haut.



**Le maïs** : une très bonne production et davantage de débouchés vers les grains.



**Les cultures fourragères** : un bilan très positif malgré un démarrage tardif.



**La betterave industrielle** : des surfaces en diminution, des conditions météorologiques néfastes, mais une production qui reste dans la moyenne quinquennale.



**Le lin textile** : une deuxième année médiocre consécutive.



**La pomme de terre** : un marché délicat pour la fin de campagne 2020/2021, plus correct pour le début de la campagne 2021/2022.



**L'endive** : une fin de campagne 2020/2021 dans la moyenne, un début de campagne 2021/2022 satisfaisant en production mais très difficile sur les marchés.



**Le chou-fleur** : une campagne très médiocre, ponctuée de rares éclaircies.



**La viande bovine** : des marchés porteurs dopent les prix.



**La viande porcine** : la demande en recul depuis la fin de l'année précédente pèse sur les cours.



**La collecte de lait de vache** : des volumes globalement en baisse, mais une production soutenue par les prix.



**Les produits de la mer** : une année mitigée, avec des tonnages en hausse sur un an mais encore en-deçà de la moyenne quinquennale et des cours moyens supérieurs à ceux de 2020.

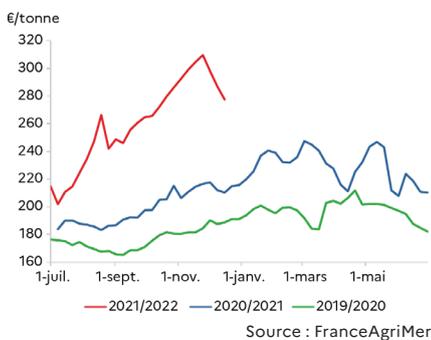
## Les céréales à paille

### Sur les marchés :

Le début de l'année civile 2021, soit la deuxième partie de campagne 2020/2021 se situe sur des niveaux de cours voisins des très bonnes campagnes 2010/2011 et 2013/2014, avec une moyenne des cours égale à 228,41 €/la tonne pour le blé tendre sur ce semestre.

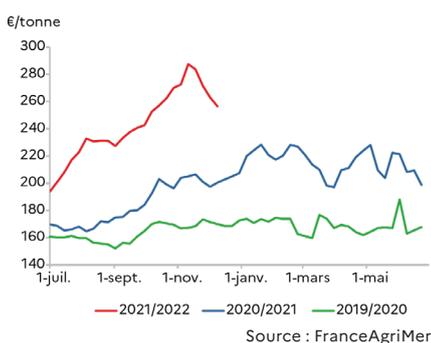
La campagne 2021/2022 poursuit cette envolée des cours du blé tendre, avec une nouvelle valeur maximale de référence de 309,52 €/la tonne à la fin du mois de novembre. (voir figure 5)

Figure 5 : Cours du blé tendre FOB Rouen



L'orge n'est pas en reste et suit la progression du blé. Le cours moyen au premier semestre 2021 s'établit à 215,33 €/la tonne. La fin de campagne 2020/2021 offre la particularité de voir le cours moyen de l'orge tutoyer celui du blé, à la faveur de la demande asiatique. La campagne 2021/2022 voit apparaître une nouvelle valeur maximale de référence à 287,52 €/la tonne au cours de la deuxième quinzaine de novembre. (voir figure 6)

Figure 6 : Cours de l'orge FOB Rouen



### Sur le terrain :

En production, la récolte 2021 de blé tendre se situe au-dessus de la moyenne sur 5 ans mais juste au-dessous en moyenne olympique, avec pratiquement 68 millions de quintaux. L'augmentation de la sole compense en partie un rendement moyen qui, à 82 qtx/ha, est assez décevant et se situe au niveau de la moyenne des 5 dernières années, à 12 points en dessous de l'année record 2019. (voir figure 7)

La récolte 2021 des orges présente un bilan correct sur le plan du rendement moyen à 81 qtx/ha, au-dessus des valeurs moyennes quinquennales et voisin des meilleurs résultats de la décennie écoulée. La baisse de surface constatée pèse toutefois sur le résultat

global de la production, limité à 8,3 millions de quintaux. (voir figure 8)

Les conditions météorologiques de l'automne 2021 permettent un bon développement des cultures d'hiver en place.

### Le colza

La récolte 2021 est décevante, avec une production au plus bas sur la décennie, à peine plus de 3,8 millions de quintaux, et un rendement moyen de 33 qtx/ha, encore plus faible que celui de l'année précédente. (voir figure 9). Cette production médiocre pour la deuxième année consécutive se place toutefois sur un marché où les plus hauts historiques sont atteints en fin d'année à 724,75 €/la tonne.

Figure 7 : Évolution de la production de blé tendre d'hiver

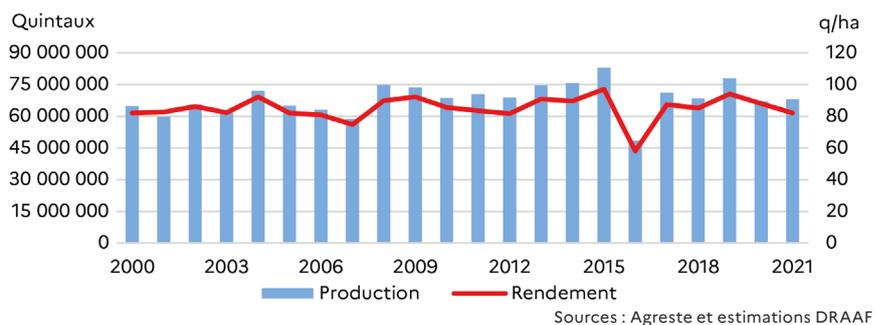


Figure 8 : Évolution de la production d'orge d'hiver

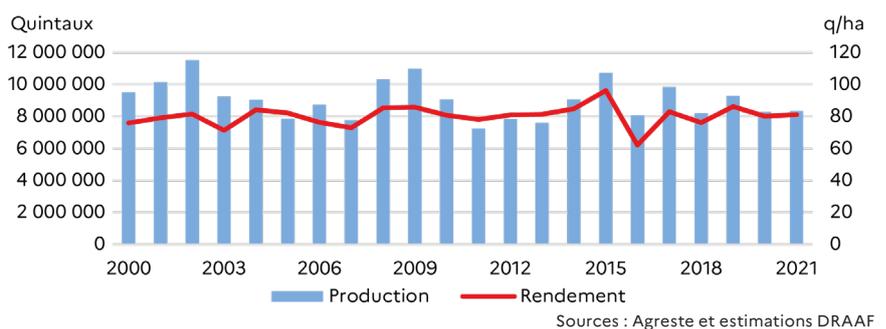
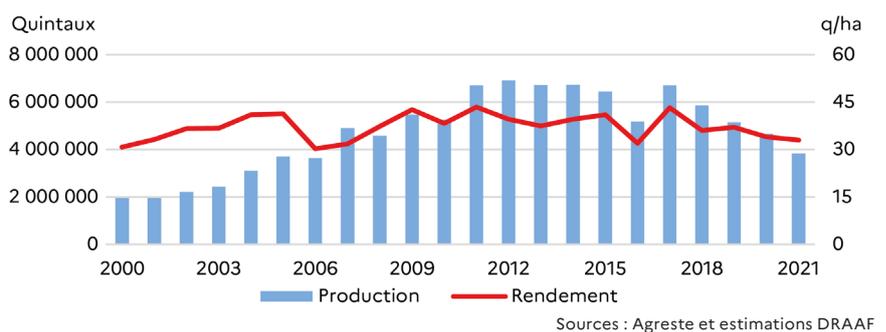


Figure 9 : Évolution de la production de colza d'hiver



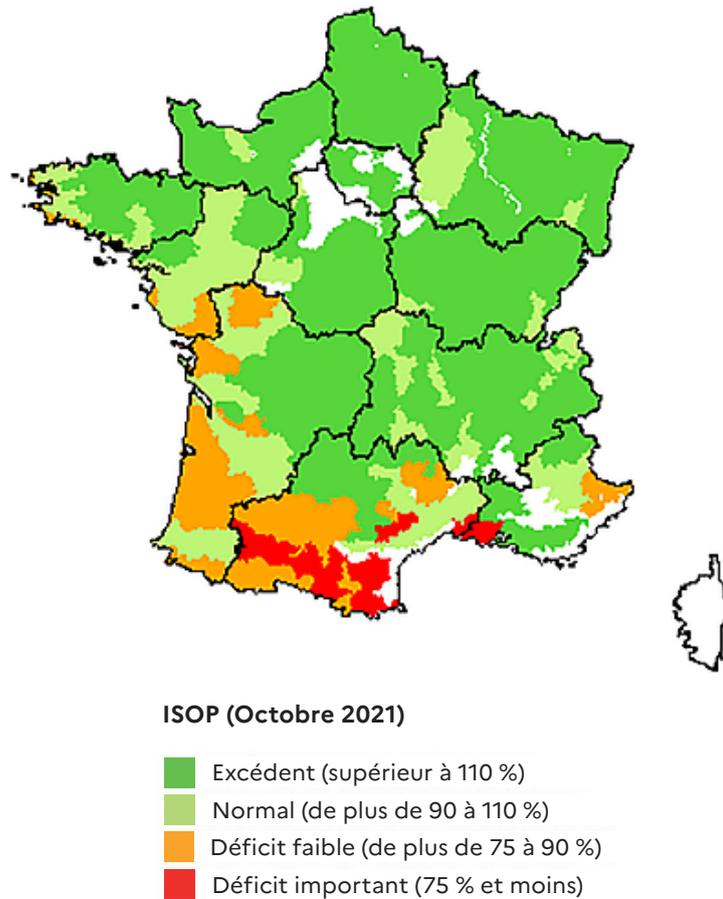
## Le maïs grain

Après un démarrage tardif, les maïs bénéficient de conditions climatiques favorables à leur développement et les parcelles sont bien fournies. Le rendement moyen en grain est très bon avec 100 qx/ha. Suite au contexte météorologique de l'année 2021, très favorable au développement de l'herbe et de l'ensemble des cultures fourragères, une partie de la surface emblavée en maïs, initialement prévue pour de la production fourragère, a été réorientée vers les débouchés du grain. Sur les marchés, les indicateurs de la campagne 2021/2022 du maïs sont favorables : après une relative volatilité après récolte, les cours se stabilisent à un niveau supérieur aux deux campagnes précédentes pendant les dernières semaines de l'année 2021. Par ailleurs, le maïs français est compétitif sur le marché domestique (en alimentation animale, face au blé fourrager) comme sur le marché communautaire. FranceAgriMer revoit en conséquence ses prévisions en hausse vers des cumuls respectifs de 3,3 millions de tonnes sur le marché intérieur et 5,5 millions de tonnes à l'export.

## La pousse de l'herbe et les cultures fourragères

Les conditions climatiques du début de printemps, sèches et froides, ne sont pas propices à la pousse de l'herbe en région qui prend du retard. A partir de la mi-mai, les conditions s'améliorent et la pousse de l'herbe s'intensifie progressivement, avec une croissance littéralement explosive à partir de début juin. Avec ce retard de développement, les coupes interviennent tardivement. Les volumes réalisés sur les premières coupes en avril ou mai sont

Figure 10 : Carte de l'indice de suivi objectif des prairies (ISOP)



Sources : Agreste - ISOP - Météo-France - INRAE

décevants, mais sont largement compensés par ceux obtenus plus tardivement. Globalement le rendement de la pousse de printemps est jugé conforme à une année normale. La qualité du fourrage reste correcte, bien que récolté parfois trop tardivement lorsque la rapidité de croissance des prairies a dépassé les capacités de récolte ou de pâturage.

Les conditions pluvieuses se poursuivent en début d'été et, même si les précipitations sont déficitaires en août et septembre, l'indice d'humidité des sols reste élevé. Si elles sont propices à la pousse de l'herbe, ces conditions humides empêchent la réalisation des fauches de la mi-juin qui sont reportées à la mi-juillet, au détriment de leur qualité nutritive. Les dernières coupes, moins

productives, se déroulent fin août. Les stocks de fourrage en herbe sont reconstitués et permettront à minima de faire la jonction avec le printemps prochain.

La croissance de la pousse d'été-automne est importante cette année, avec une hausse estimée entre 35 et 50% selon la région fourragère. Globalement le rendement fourrager annuel sur la région est estimé supérieur de 15 % au rendement de référence. (voir figure 10)

A noter que cette année 2021 s'avère particulièrement propice quantitativement aux cultures fourragères en région Hauts-de-France qui connaît également une production en maïs ensilage très correcte, avec un rendement moyen de 161 qx/ha de MS.

## La betterave industrielle

Succédant à une année catastrophique, la campagne betteravière regagne en 2021 un niveau de production correct. Malgré une baisse des surfaces (204 400 ha en 2021 contre 209 400 ha en 2020 soit -5 000 ha) et un début de campagne difficile (gel en avril nécessitant le réensemencement de 6 000 ha en région) la production atteint 17,4 Mt, en progression de 22 % par rapport à 2020, avec un rendement de 85,2 t/ha, proche de la moyenne quinquennale. (voir figure 11) Côté marché, les cours du sucre restent bien orientés en 2021, soutenus par des stocks mondiaux faibles et une récolte 2021 probablement insuffisante. (voir figure 12)

## Le lin textile

Avec 39 % de la surface nationale, la région Hauts-de-France reste au 2ème rang au sein du 1er pays producteur mondial de lin textile. Après une progression quasi continue pendant 10 ans (de +250 %), les surfaces cultivées en lin textile ont chuté de 20 % en Hauts-de-France entre 2020 et 2021, atteignant un peu moins de 40 000 ha. Cette diminution concerne tous les départements, sauf l'Aisne où les surfaces se sont maintenues. En France, cette baisse atteint 28 %, la Normandie étant la plus touchée avec -34 % de surfaces en 2021.

La vague de froid qui s'est invitée sur l'ensemble des bassins de production nationaux, dont celui des Hauts-de-France au printemps, a pesé sur le développement végétatif des surfaces ensemencées en lin. Durant la fin du printemps et le début de l'été, l'excès d'eau a engendré un retard sur les arrachages, a offert de piètres conditions au rouissage et a ensuite retardé l'enroulage des lins en région.

Figure 11 : Évolution de la production de betterave industrielle

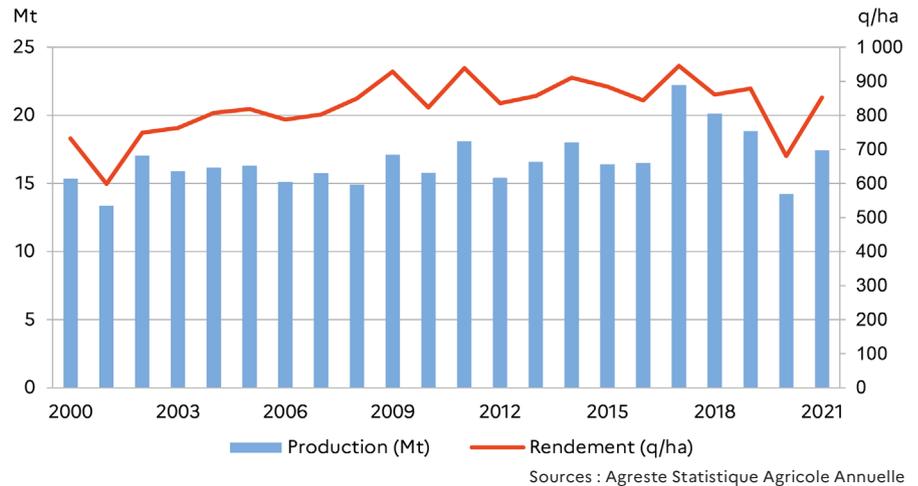
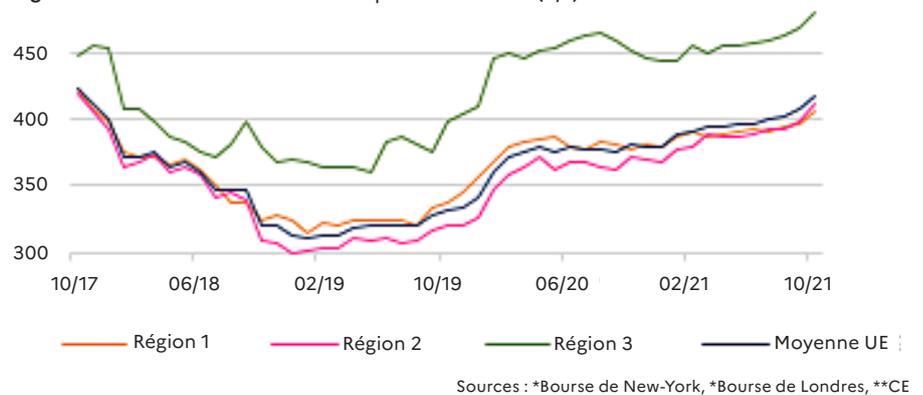


Figure 12 : Évolution des cours européens du sucre (€/t) \*\*



La qualité de la production est très hétérogène. Sur certaines parcelles, le lin a pourri et a été laissé sur place. Ces constats ont été relevés dans les autres régions de productions françaises et européennes.

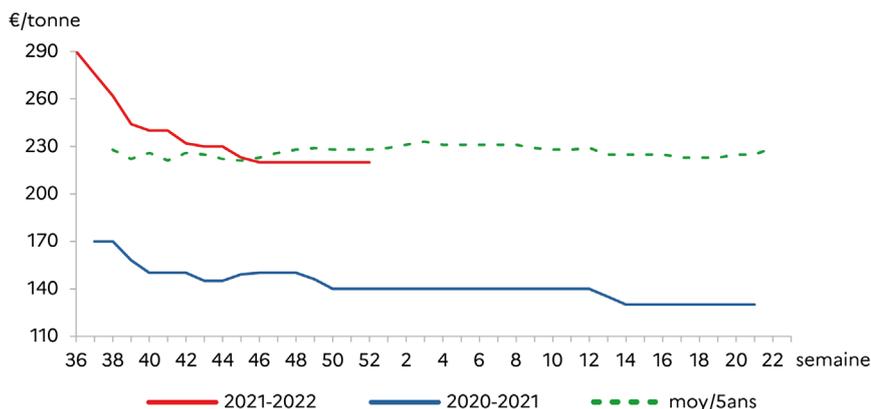
La principale crainte de la filière, outre celle de l'effondrement du marché de la fibre textile dans le contexte de la pandémie de la covid-19, réside dans la fuite de main d'œuvre, indispensable à la production et à la première transformation (teillage) en région.

## La pomme de terre

Le début de l'année 2021 reste marqué par les conséquences de la crise sanitaire de la covid-19 sur les modes de consommation, davantage tournés vers le domicile,

ce qui place la distribution très majoritairement aux manettes de la demande. Par ailleurs, les opérateurs sont confrontés à des difficultés de maintien de la qualité à la conservation, durant la fin de la première campagne après l'interdiction d'usage de l'anti-germinatif de synthèse chlorprophame (CIPC). Sur les marchés, les cours moyens sont bas, à l'exception des produits à même de valoriser une qualité recherchée sur le marché intérieur comme à l'export. La campagne 2021/2022 se caractérise par des conditions météorologiques qui retardent localement les travaux de plantation et le début du développement végétatif. L'été est pluvieux, avec une pression mildiou assez importante. Le début de l'automne est plus sec et la

**Figure 13 :** Pomme de terre de consommation chair normale diverses variétés non lavées  
Catégorie II calibre 50/75 en sac de 25kg



Source : FranceAgriMer – Réseau des Nouvelles du Marché

récolte se déroule globalement dans de bonnes conditions, même si parfois il est nécessaire d'irriguer localement. Les rendements se situent proches de la moyenne quinquennale, entre 45 et 46 tonnes/ha, selon un gradient croissant Sud-Nord dans la région. Avec une sole en repli de 4 à 5 % par rapport à la campagne précédente, la production s'établit pour la pomme de terre de conservation à environ 4,4 millions de tonnes à -1 % de la production de la campagne 2020/2021.

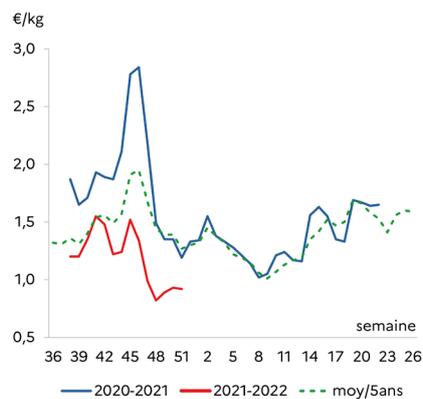
La qualité de cette production se révèle assez hétérogène et la vigilance est de mise quant à son évolution au stockage, dans le déroulement des itinéraires techniques alternatifs au CIPC. Sur les marchés, le début de campagne 2021/2022 s'annonce prometteur, mais les cours se trouvent à nouveau sous la pression des incertitudes liées à la situation sanitaire de la covid-19. Ils se stabilisent à des valeurs proches des moyennes quinquennales. (voir figure 13)

## L'endive

Dès le mois de février 2021, la production de chicon au forçage est supérieure en volume à celle de l'année précédente. Elle reste

toutefois inférieure à la moyenne quinquennale, dont elle ne tutoie les valeurs qu'en fin de saison. La demande se fait désirer et le marché s'en trouve alourdi, empêchant les cours moyens de décoller des références moyennes quinquennales. Sur le terrain, la récolte 2021 s'annonce très prometteuse. Les racines sont abondantes et leur potentiel de production est supérieur à la moyenne.

**Figure 14 -** Endives Hauts-de-France  
Cat.1 en colis de 5 kg



Source : FranceAgriMer – Réseau des Nouvelles du Marché

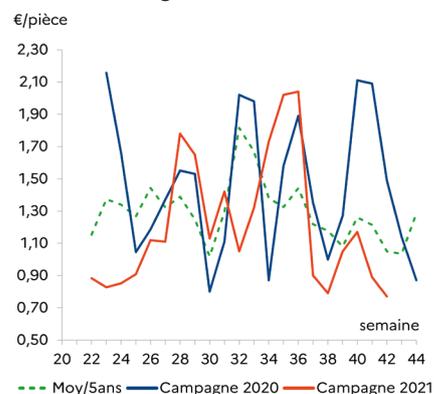
Mais à l'automne, la demande fait cruellement défaut et au bout de quelques semaines dans cette nouvelle campagne 2021/2022, les prix moyens décrochent et s'effondrent bien en deçà des valeurs moyennes quinquennales. (voir figure 14) L'endive est déclarée en crise conjoncturelle par FranceAgriMer le

19 novembre 2021 et ne quittera plus cet état durant la fin de l'année civile. Malgré un appel de l'Association des Producteurs d'Endives de France (APEF) à la réduction de la mise en production, le commerce est engorgé et, fait inédit, des centrales d'achats de la grande et moyenne distribution (GMS) vont jusqu'à retourner des invendus aux expéditeurs.

## Le chou-fleur

La campagne du chou-fleur d'été en région Hauts-de-France est particulièrement difficile. Sur le terrain, la pluviométrie perturbe les travaux de repiquage d'une rotation à l'autre et altère la qualité des racines et la qualité finale du produit, particulièrement dans le bassin audomarois, le plus touché. Le marché quant à lui peine à absorber une offre que la concurrence bretonne surabondante étouffe. Les cours parviennent toutefois à se redresser à partir de juillet et terminent le mois d'août au-dessus du niveau de la dernière campagne et de la moyenne quinquennale. Le cours moyen sur la campagne s'affiche à 1,21 €/pièce, soit -16 % sous la valeur moyenne de 2020 et à -11 % sous la valeur moyenne quinquennale pour la même période. (voir figure 15)

**Figure 15 -** Chou-fleur Hauts-de-France  
Cat.1 gros



Source : FranceAgriMer – Réseau des Nouvelles du Marché

## La viande bovine

Le bilan de la viande bovine française est positif en 2021. Les cours ont connu globalement une belle progression, forte et continue pour la viande issue de cheptels laitiers réformés (conformation P\*) (voir figure 16), moins marquée et plus fluctuante pour les races allaitantes (conformation R\*) (voir figure 17) et en trois temps, avec un palier en milieu d'année pour les jeunes bovins (classe U\*) (voir figure 18).

\*Classification EUROP des viandes bovines européennes.

Les valeurs moyennes annuelles des cours s'établissent respectivement aux alentours de 4,17 €HT/kg pour la catégorie R (+6,5 % par rapport à 2020), de 3,08 €HT/kg pour la catégorie P (+20,9 % par rapport à l'année 2020) et de 4,06 €HT/kg pour la catégorie U (+5,6 % par rapport à l'année 2020).

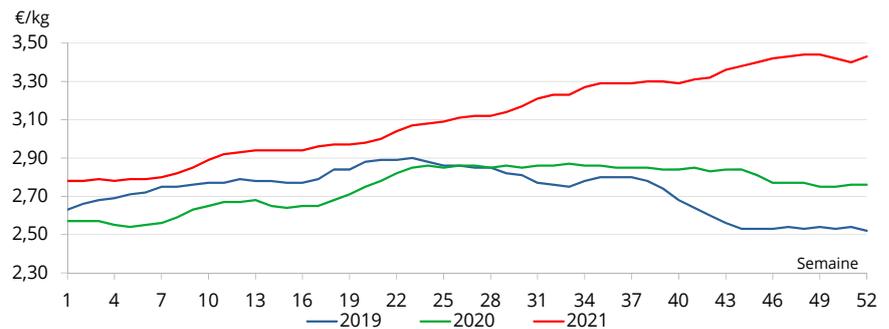
Sur le plan de la production, les volumes sont également en progression par rapport à l'année précédente, de +1,9 % au global, mais plus remarquablement en ce qui concerne les catégories P et les jeunes bovins. (voir figure 19)

## La viande porcine

La baisse globale de la demande chinoise pèse sur le marché de la viande porcine, après la période de demande soutenue qu'ont connue les éleveurs de 2019 à début 2021. Le volume de porc charcutier produit dans le bassin Nord-Est est inférieur de -0,9 % par rapport à la campagne précédente. (voir figure 19)

S'agissant des prix, le bassin régional de production tire mieux son épingle du jeu que les principaux bassins nationaux de production. Ainsi, après une entame de campagne nettement au-dessous de la précédente (1,37 € HT/kg en janvier

Figure 16 - Vache de réforme - Catégorie P (Classification EUROP)



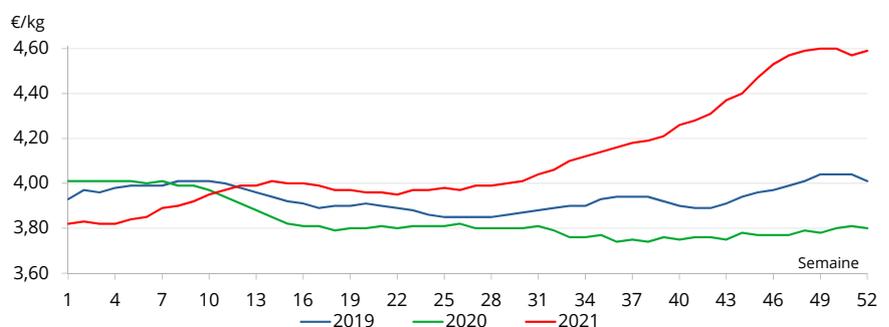
Source : FranceAgriMer cotations en entrée abattoir bassin de production Nord-Est

Figure 17 - Vache de catégorie R (Classification EUROP)



Source : FranceAgriMer cotations en entrée abattoir bassin de production Nord-Est

Figure 18 - Jeune bovin de Catégorie U (Classification EUROP)



Source : FranceAgriMer cotations en entrée abattoir bassin de production Nord-Est

Figure 19 - Abattages en région Hauts-de-France

en tonnes équivalent carcasse	Octobre	Novembre	Cumul annuel	
	2021	2021	Cumul 2021	2021/2020
<b>Gros bovins</b>	<b>8 224</b>	<b>8 855</b>	<b>93 220</b>	<b>1,7%</b>
dont vaches	3 483	3 875	36 662	0,2%
dont génisses	1 453	1 571	16 637	8,0%
dont mâles de 12 mois et plus	3 288	3 409	39 921	0,6%
<b>Jeunes Bovins</b>	<b>297</b>	<b>268</b>	<b>2 991</b>	<b>6,5%</b>
<b>Ovins</b>	<b>57</b>	<b>64</b>	<b>739</b>	<b>5,5%</b>
<b>Porcins</b>	<b>4 410</b>	<b>4 413</b>	<b>48 804</b>	<b>-1,2%</b>
dont porcs charcutiers	4 369	4 376	48 422	0,0%

Source Agreste - Données incomplètes arrêtées à novembre 2021

2021, contre 1,81 € HT/kg en janvier 2020 pour le porc charcutier en entrée d'abattoir), les cours moyens progressent, croisent ceux de la moyenne quinquennale au début du mois de mars (1,48 € HT/kg), puis ceux de l'année 2020 à la fin du mois d'avril (1,70 € HT/kg). Ils se stabilisent sur un palier haut jusqu'à la mi-juillet, avant de rechuter sous les valeurs moyennes quinquennales, sans toutefois s'effondrer. La valeur moyenne annuelle tutoie d'ailleurs la valeur moyenne quinquennale (respectivement 1,52 € HT/kg contre 1,50 € HT/kg). (voir figure 20)

### La collecte de lait de vache

L'année 2021 connaît au commencement une chute de la collecte en février, proche de la fin de campagne 2020-2021. Le début de la campagne 2021-2022 est correct, mais ensuite, les volumes produits se placent et demeurent sous les cumuls enregistrés au cours de la campagne précédente. Au final, les volumes sont globalement en recul par rapport à l'année précédente. (voir figure 21)

Les prix moyens payés aux producteurs du bassin laitier sont quant à eux supérieurs à ceux pratiqués lors de la campagne précédente. (voir figure 21)

### Les produits de la mer

L'année 2021 impose un contexte lourd aux pêcheurs de la région. Les négociations dans le cadre du Brexit sont difficiles et les licences accordées aux pêcheurs français sont délivrées au compte-gouttes, quand la majorité des gisements présents en Manche se trouvent dans les eaux britanniques.

Pour autant, le début de l'année est plutôt satisfaisant et les volumes débarqués sont supérieurs à ceux du début de 2020. Le cumul des prises

Figure 20 - Porc charcutier en entrée abattoir bassin de production Nord-Est classes E+S (classification SEUROP)

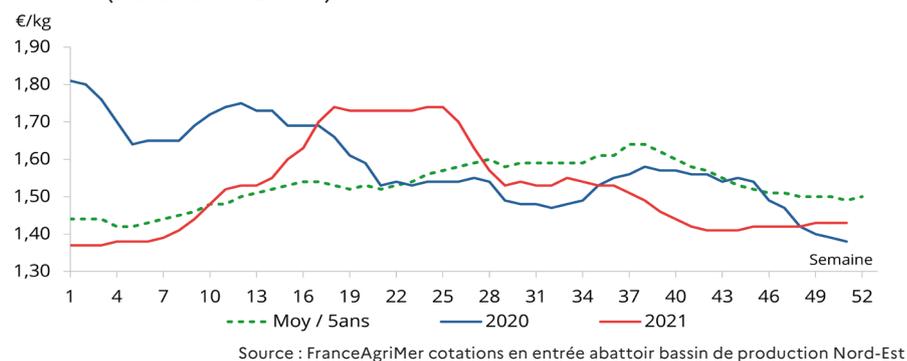
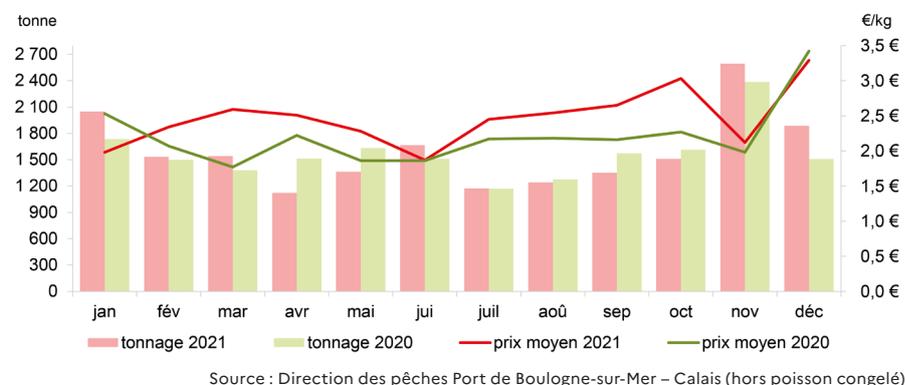


Figure 21 - Le lait de vache (collecte bio et non bio) en Hauts-de-France



Figure 22 - Poissons ventes enregistrées



faiblit ensuite un peu en avril et mai, pour reprendre significativement durant l'été et rester globalement au-dessus du bilan de l'année précédente, malgré à nouveau un léger ralentissement en septembre-octobre. (voir figure 22)

Les prix moyens pratiqués à la criée sont corrects durant toute l'année : en dépit d'un démarrage poussif et d'une petite faiblesse en juillet, ils sont supérieurs à ceux de l'année 2020. (voir figure 22)

S'agissant des débouchés et de la filière régionale, les destinations à

l'export dans les pays d'Europe du Sud sont toujours empruntées par la seiche et l'encornet. Sur le marché intérieur, les transformateurs du Port de Boulogne-sur-Mer adaptent leur activité aux gabarits des arrivages de la pêche côtière. Les rayons poissonnerie de la distribution et les grossistes doivent s'adapter à la demande et aux évolutions des mesures sanitaires liées à la pandémie de la covid-19, notamment pour les derniers lorsque celles-ci concernent la restauration hors domicile.

# La situation économique des exploitations : éléments issus du réseau d'information comptable agricole (RICA) pour l'exercice 2020 des exploitations agricoles de la région Hauts-de-France.

En 2020, les exploitations agricoles régionales conservent un excédent brut d'exploitation (EBE) par unité de travail agricole non salarié (UTANS) supérieur au niveau moyen national, ce qui atteste d'un bon niveau de création de valeur. Toutefois, nous observons une baisse de cet EBE/UTANS régional par rapport à l'année précédente, ainsi qu'une baisse du revenu disponible/UTANS, sous le niveau moyen national et une augmentation des charges sociales de l'exploitant, qui restent bien au-dessus de la moyenne nationale.

Les effets de la crise sanitaire participent sans doute à l'évolution de ces indicateurs, mais il est nécessaire de disposer de davantage d'années de suivi du RICA pour mesurer le niveau d'impact de cette crise.

L'analyse économique ci-dessous compare la situation des exploitations agricoles en 2020 par rapport à la période 2017-2019.

Les résultats économiques analysés sont établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon d'exploitations agricoles dans le cadre du Réseau d'information comptable agricole communautaire (RICA). Cet échantillon de 7 125 exploitations en 2020 (dont 546 en Hauts de France) représente 289 769 exploitations qui contribuent à plus de 95 % de la production brute standard (PBS) de la France métropolitaine.

L'indicateur économique analysé est, en premier lieu, l'excédent brut d'exploitation (EBE) par Unité de Travail Agricole Non Salarié (UTANS). Ce résultat est calculé à partir de la valeur de la production de l'année (vendue ou stockée), augmentée des subventions,

de laquelle sont soustraites les consommations intermédiaires et toutes les autres charges courantes (salaires, impôts fonciers, fermages...). C'est un solde intermédiaire de gestion qui ne tient pas compte des amortissements, des charges et des produits financiers. Engendré par la seule activité courante, il est indépendant des décisions du chef d'exploitation en termes d'investissement, de « gestion fiscale » ou de distribution de résultats dans le cas de sociétés. C'est l'indicateur clé pour mesurer l'efficacité économique liée au fonctionnement annuel de l'exploitation. Rapporté aux UTANS de l'exploitation, il permet d'apprécier la potentielle répartition de la valeur ajoutée par main d'œuvre non salariée (ie entre exploitants et/ou co-exploitants)

Dans un second temps, l'étude porte sur le Revenu Disponible (RD) par UTANS et les charges sociales de l'exploitant. Ces deux

indicateurs permettent d'apprécier le traitement fait de la valeur finale créée. Le revenu disponible est calculé en déduisant de l'EBE les annuités d'emprunts à moyen et long terme et les cotisations sociales de l'exploitant. Il correspond ainsi au revenu véritablement disponible, sans appauvrissement du patrimoine social.

Les évolutions 2019-2020 sont, sauf mention contraire, calculées sur échantillon constant, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations enquêtées deux années de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation). Les données 2019 ont pour cela été valorisées en euros 2020 à l'aide de l'indice des prix à la consommation (source Insee). Les séries longues présentent les valeurs sur l'échantillon complet également exprimées en euros 2020.

Figure 23 - Indicateurs économiques des exploitations

Prix 2020	Hauts-de-France				France Métropolitaine			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
Charges sociales	9 622	11 685	12 862	13 790	9 620	10 444	11 035	11 255
Excédent brut d'exploitation par unité de travail annuelle non salariée	64 547	67 126	67 095	58 197	53 633	55 117	55 536	52 120
Revenu disponible par unité de travail annuelle non salariée	24 260	28 433	27 975	18 212	23 994	25 665	24 817	21 346

Source Agreste - RICA 2017 à 2020

## Un EBE/UTANS en net repli dans la région

En 2020, l'excédent brut d'exploitation des exploitations agricoles des Hauts-de-France s'élève en moyenne à 58 197 euros par UTANS. Après deux années de sensible hausse et stabilité, l'EBE par UTANS en Hauts-de-France est en net repli entre 2019 et 2020 (-12,4 %). Par rapport aux exploitations de France métropolitaine, l'EBE par UTANS en Hauts-de-France est très supérieur depuis de nombreuses années. Cet écart se réduit toutefois largement en 2020, sous l'effet de la baisse de l'EBE par UTANS nettement plus marquée dans la région qu'en France métropolitaine (respectivement -12,4 % et -5,8 %).

La dégradation observée entre 2019 et 2020 concerne l'ensemble des orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) les plus représentées dans la région. L'EBE moyen par UTANS est en baisse pour les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (-5,3 %), en autres grandes cultures (-10,2 %), en bovins lait (-4,1 %) et en polyculture/polyélevage (-4,7 %).

La baisse de l'EBE/UTANS observée sur la période 2019-2020 résulte directement d'une diminution de la valeur ajoutée sur cette période. La valeur ajoutée est une notion économique qui permet de mesurer la valeur de la production réalisée au sein d'une entreprise. Calculée comme la différence entre la valeur finale de la production et le coût engagé pour la réaliser, la valeur ajoutée traduit le supplément de valeur donné par l'exploitation par son activité agricole. Entre 2019 et 2020, la valeur ajoutée moyenne des exploitations agricoles des Hauts-de-France s'est repliée de -12,4 %. Cette diminution s'explique conjointement par une baisse de la production (-2,9 %) cumulée à une hausse des consommations intermédiaires (+2,5 %).

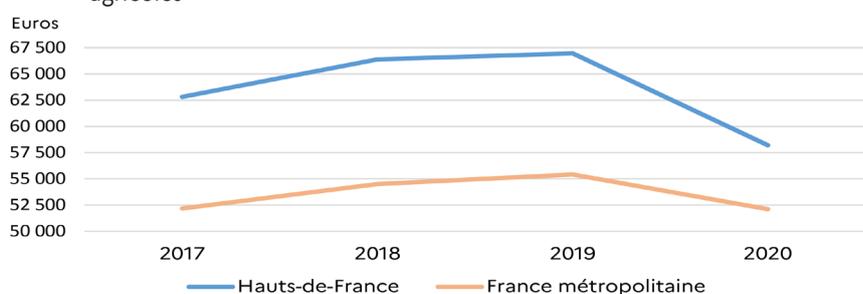
## Les charges sociales augmentent plus fortement dans la région qu'en métropole

Les charges sociales des exploitations agricoles des Hauts-de-France n'ont cessé d'augmenter depuis 2017, passant respectivement de 9 600 € en moyenne en 2017 à 13 800 € en 2020 (figure 25). Cette tendance régulière à la hausse des charges sociales est, chaque année, nettement plus marquée en Hauts-de-France qu'en France métropolitaine. Entre 2019 et 2020, elles ont progressé de près de 6 % dans la région contre 2 % en France.

## Le revenu disponible moyen des exploitants en baisse de 35 % entre 2019 et 2020 dans la région

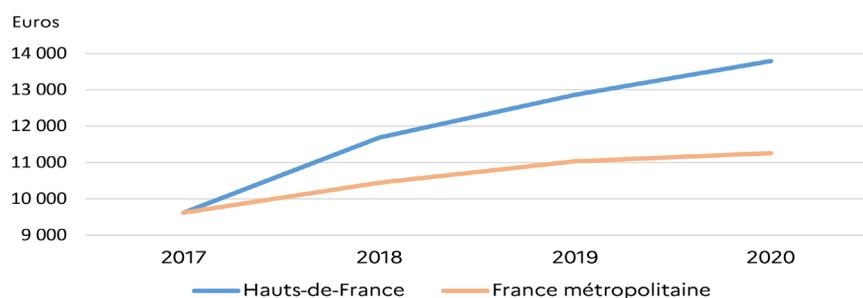
Le revenu disponible par UTANS, s'élève dans la région à 18 200 € en 2020. En 2019, il s'établissait à près de 28 000 €. Le revenu disponible s'est ainsi très fortement replié (-35 %) dans les Hauts-de-France, Cette baisse est beaucoup plus importante qu'en France métropolitaine (-14 %) et fait passer le niveau du revenu disponible dans la région très en deçà de la moyenne nationale, ce qui n'avait jamais été observé depuis 2017 (figure 26).

Figure 24 - Évolution de l'Excédent Brut d'Exploitation par UTANS dans les exploitations agricoles



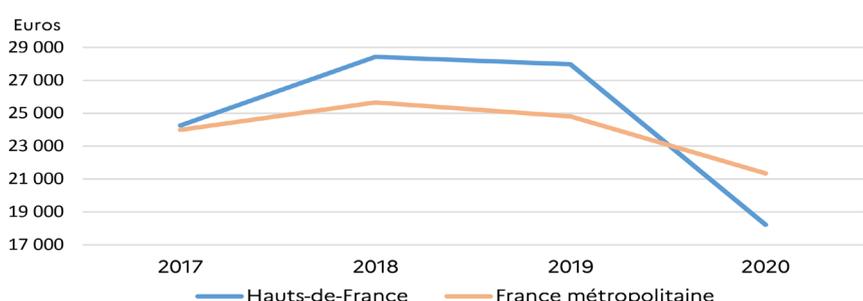
Source Agreste - RICA 2017 à 2020

Figure 25 - Évolution des charges sociales dans les exploitations agricoles



Source Agreste - RICA 2017 à 2020

Figure 26 - Évolution du revenu disponible par UTANS dans les exploitations agricoles



Source Agreste - RICA 2017 à 2020

# NOTES



[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture  
et de la Forêt Hauts-de-France  
Service régional de l'information statistique  
et économique  
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069  
80094 Amiens cedex 3  
Courriel : [srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Björn DESMET  
Directrice de la publication : Émilie HENNEBOIS  
Rédacteurs : Bilan conjoncturel 2021, Pascal FOUQUART  
Situation économique 2020 des exploitations, Sambaly CISSOKHO  
Composition : Cathy DESRIVIERRE  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 2644 - 9307 - © Agreste 2022